

LE SÉNÉGAL-
UN EXEMPLE DE RÉUSSITE DU CADRE INTÉGRÉ

I. RAPPEL HISTORIQUE DU PARCOURS DU SÉNÉGAL DANS LE CI:

L'initiative prise par les ministres du commerce extérieur lors de la première Conférence Ministérielle de l'OMC en 1996 à Singapour, portant adoption du Plan d'Action Global et Intégré de l'OMC en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA), avait pour ambition d'aider les PMA à tirer parti de la croissance rapide du commerce international en rendant plus efficace l'assistance technique en matière de commerce qui leur est octroyée.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'action qu'a été établi, lors de la réunion de haut niveau sur les mesures intégrées en faveur du développement du commerce des PMA, le Cadre Intégré d'assistance technique liée au commerce.

Cette initiative conjointe des six organisations que sont le FMI, le CCI, le PNUD, la CNUCED, la Banque Mondiale et l'OMC en faveur des PMA a pour objectifs principaux d'intégrer le commerce aux plans de développement nationaux ainsi qu'aux stratégies de réduction de la pauvreté et d'appuyer la fourniture coordonnée de l'assistance liée au commerce.

C'est à ce titre que le Sénégal, rejoignant la liste des PMA le 12 avril 2001, a fait part de son désir de prendre avantage de cette l'Initiative.

En septembre 2001, la requête aboutit et le Sénégal est bénéficiaire du programme au titre de la deuxième étape de la phase pilote.

Une première mission de reconnaissance conduite par un expert de la Banque Mondiale désigné comme Chef d'équipe pour prendre la direction du Projet Cadre Intégré pour le Sénégal, s'est rendu à Dakar au mois de novembre 2001.

A l'issu de cette mission qui a permis de rencontrer l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus, dont notamment, la communauté des bailleurs de fonds, les autorités sénégalaises ont pris la décision de mettre en oeuvre les recommandations qui seront faites au titre de l'Initiative du Cadre Intégré et de se l'approprier.

Cette volonté du Gouvernement sénégalais sera traduite, en février 2002, par une seconde mission effectuée au Sénégal par une équipe de consultants nationaux et étrangers conduite par la Banque Mondiale pour la mise en oeuvre du programme. De cette mission naîtra le document " Sénégal-Cadre Intégré : Étude diagnostique de l'intégration commerciale" qui a permis d'identifier en détail des actions de politique commerciale destinées à appuyer le programme que le Sénégal s'est fixé dans son Document de Stratégie de lutte contre la Pauvreté (DSRP). Le document met, également, en relief les besoins en matière d'assistance technique nécessaires pour réaliser l'objectif d'une meilleure intégration commerciale et économique mondiale.

A cet effet, le plan d'actions issu de ce document de base et validé en Conseil des Ministres le 10 avril 2003, sera présenté le lundi 2 juin 2003, à Dakar, aux partenaires au développement afin d'examiner avec eux le suivi de la mise en œuvre du Plan d'actions et leur soumettre des requêtes d'assistance technique.

Aux terme de cette rencontre, les autorités sénégalaises ont pris l'engagement de traduire en actes toutes les recommandations qui ont été formulées et de veiller à ce qu'une articulation harmonieuse du DSRP et du Cadre Intégré soit faite afin d'assurer la cohérence de l'agenda de développement du Sénégal.

II. L'INTÉGRATION DU VOLET COMMERCE DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT:

Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement du Sénégal s'est fixé comme objectif, outre de réduire de moitié celle-ci d'ici 2015 (voir DSRP et OMD pour le Sénégal), d'accroître le rythme de la croissance en mettant en œuvre des réformes nécessaires pour améliorer les secteurs créateurs de richesses.

C'est ainsi que, conscients de l'importance du rôle du commerce dans cette nouvelle approche de la relance de la croissance économique, facteur de création de richesse, que les autorités en charge du commerce ont voulu, à travers le Cadre Intégré, identifier plus en détail des actions de politique commerciale qui pourront appuyer cet ambitieux programme du Gouvernement.

Dès lors, il s'est avéré nécessaire de mettre en place une stratégie concertée avec les autres institutions gouvernementales pour une meilleure harmonisation des politiques de développement.

Le premier pas a été franchi avec la prise en compte des préoccupations du commerce dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté à travers la commission "Création de richesse" qui a permis de mettre en évidence les contraintes liées au développement du secteur afin que des solutions soient trouvées.

A cet égard, il est important de souligner que l'intégration du commerce est effective dans le DSRP révisé qui couvre la période 2006-2010.

Ceci a été rendu possible grâce au dialogue qui s'est instauré entre le département en charge du commerce et le Ministère de l'Économie et des Finances, d'une part, et le Ministère du Plan et du Développement Durable, d'autre part.

Concernant le Ministère de l'Économie et de Finances, le dialogue se fait à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la matrice du Cadre Intégré. A ce propos, il convient de noter que le Département du Commerce traite directement avec les Directions spécialisées, en ce qui concerne l'environnement fiscal et douanier (Direction Générale de Douanes, Direction Générale des Impôts et des Domaines).

En outre, il traite, également, avec la Cellule de Suivi de la Lutte contre la Pauvreté chargée du suivi de la mise en œuvre du DSRP. Dans ce cadre, il s'est agi, dans un premier temps, d'assurer ensemble, la mise en cohérence entre les actions inscrites dans la matrice du Cadre Intégré et celles retenues dans le DSRP. A présent, les relations portent, essentiellement, sur l'intégration de l'ensemble des lignes d'action de la matrice du Cadre Intégré dans la version révisée du DSRP.

Il convient, enfin, de relever que les relations suivies, entre le Ministère du Commerce et la Cellule de Suivi de la Lutte contre la Pauvreté résulte de la mise en œuvre du Programme du Cadre Intégré.

Quant aux relations avec le Ministère du Plan et du Développement Durable, elles sont en train de se développer dans le cadre de l'élaboration, par le département chargé du commerce, de sa lettre de politique sectorielle de développement.

C'est ainsi qu'un certain nombre de changements institutionnels, repris dans la matrice d'actions dans la colonne "Etat de la mise en œuvre" ont été opérés.

Par ailleurs, au niveau des bailleurs de fonds, un signal fort a été donné pour accompagner ce programme, d'abord par le Gouvernement américain qui dès le lendemain de la réunion de juin 2003, a annoncé une contribution d'1 million de dollars, mis en œuvre dans le cadre du Projet de Promotion des Exportations (PPES).

L'Union Européenne, à travers le Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales (PRDCC) a mis en place un financement de 3 millions d'euros, au titre du 9^{ème} FED, la France, 800 millions d'euros, dans le cadre du PACD.

En outre, on peut citer les apports des institutions multilatérales, notamment dans le cadre du JITAP qui apporte une assistance à notre pays avec une enveloppe 600 000 dollars, entre 2003 et 2006.

Aujourd'hui, force est de constater que sur les trente huit (38) objectifs recensés dans la matrice d'action du Cadre Intégré du Sénégal, plus de la moitié a été réalisé ou a connu un début de réalisation comme en atteste le tableau suivant (Etat de la mise en œuvre de la matrice du CI au Sénégal). Aussi, et c'est le cas de le dire ici, la confiance renaît du côté des bailleurs qui, à travers le Cadre Intégré répondent mieux aux sollicitations en matière de renforcement des capacités.

III. ETAT DE LA MISE EN OEUVRE DE LA MATRICE D' ACTIONS DU SENEGAL

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences Resp / Appui extérieur existant	Montants
3. <i>Améliorer l'accès aux marchés dans le cadre de négociations multilatérales</i>	<ul style="list-style-type: none"> Se joindre aux autres PMA pour négocier avec le Canada, le Japon et les Etats-Unis un régime préférentiel semblable à celui octroyé par l'Union Européenne au titre de « Tout Sauf les Armes » (TSA) de façon à obtenir un accès hors taxes ni restrictions quantitatives pour la totalité des produits; Se joindre à d'autres pays auxquels l'accord TSA a été octroyé pour demander une simplification des règles d'origine ; demander à la Communauté Européenne de documenter et de surveiller les flux commerciaux qui bénéficient du TSA; Entamer des négociations pour abaisser les barrières commerciales dans d'autres pays en voie de développement. 	Canada Japon? USA? CE Maroc	 10 M€* 20 M€** 1.4M€***

Commentaires:

- Déjà effectifs:

. **Canada:** Le Canada accorde depuis le 1^{er} janvier 2003, un accès hors quotas et en franchise de douanes à la plupart des importations des PMA.

. **CE:** Facilités "tous ACP" pour l'OMC* et les APE**, Soutien à l'attribution ACP auprès de l'OMC à Genève***.

. **Maroc:** Préférence commerciale accordée par le Maroc aux PMA.

- En cours:

. **CE:** La simplification des règles d'origine fait l'objet de négociations dans le cadre de l'agenda de Doha qui prévoit un traitement spécial et différencié pour les PVD.

. **OMC:** Appui aux négociations commerciales internationales au sein de l'OMC.

- Projétés:

. **Japon & USA:** Il est envisagé d'ouvrir des négociations avec ces deux pays pour un régime préférentiel semblable à celui octroyé par l'UE au titre de TSA.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
4. Améliorer les politiques commerciales en rendant plus attrayant les incitations à l'exportation et les perspectives d'exportation (section 1.3.2)	<ul style="list-style-type: none"> Négocier avec les membres de l'UEMOA et de la CEDEAO la création d'une vraie zone de libre échange intra régionale au cours des quelques prochaines années; Introduire un nouveau système de règles d'origine (section 1.3.2); Eliminer les positions tarifaires qui ne sont pas en cohérence avec le tarif extérieur commun de l'UEMOA selon le calendrier préparé à cet effet; Négocier une modification du TEC; Adopter un nouveau code des investissements, élargissant le champ d'éligibilité aux secteurs et activités prioritaires. 	CE	<p>10 M€*</p> <p>20 M€**</p> <p>118 M€</p>

Commentaires:

- Déjà effectifs (fonds disponibles):

. **CE**: Dans le cadre du projet: Facilités "tous ACP" pour l'OMC* et les APE** (**10 & 20M€**) (CE) PIR 9^{ème} FED Afrique de l'Ouest (**118 M€**) (Intégration économique et appui au commerce) (CE), le Sénégal a déjà mis en application le schéma de libéralisation de la CEDEAO par circulaire n°006 DGD/DEL/DRCI/BNF du 5 janvier 2004. Un nouveau système de règles d'origine UEMOA a été, également, adopté depuis le 1^{er} janvier 2003.

Par ailleurs, concernant le volet investissement, les dispositions suivantes ont été prises:

- Loi n°2004-06 portant Code des Investissements, promulguée le 6 février 2004;
- Loi n°2004-11 modifiant l'article premier de la loi 95-34 du 29 décembre 1995 portant Statut de l'Entreprise Franche d'Exportation, promulguée le 6 février 2004;
- Loi n°2004-07 instituant une procédure spéciale d'aide à la régulation fiscale, promulguée le 6 février 2004;
- Loi n°2004-12 modifiant certaines dispositions du Code Général des Impôts, promulguée le 6 février 2004.

- En cours:

- Mise en cohérence des positions tarifaires avec le tarif extérieur commun de l'UEMOA selon le calendrier préparé à cet effet..

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
6. Renforcer la normalisation et la qualité	Renforcer les capacités des institutions compétentes en matière de contrôle de qualité et de normalisation.	ONUDI-UE,	12.5 M€
		UE	29 M€ 45 M€
		FSP-France,	?
		Canada	8.5 M\$ can

Commentaires:

-- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

- . CE: Le renforcement des équipements du laboratoire de la Direction du Commerce Intérieur est en cours, dans le cadre du PRDCC du 9^{ème} FED;
- . Programme Incitatif Régional Afrique de l'Ouest 8^{ème};
- . CE: Programme PARI privé (Programme d'appui régional UEMOA-Secteur Privé "Accréditation/Normalisation/Promotion Qualité" mis en œuvre par l'ONUDI) pour un montant de 12,5 millions d'Euro;
- . CE: Programme "tous ACP" Horticulture: pesticide PIP pour un montant de 29 millions d'Euro
- . CE: Programme « tous ACP » amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche pour un montant 45 millions d'Euro;
- . France: PACD(FSP-France);
- . Canada: PAOA-Volet ITA. Ce programme se chiffre à 8,5 millions de dollars canadiens.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<i>7. Améliorer la compétitivité</i>	Surveiller les indicateurs de compétitivité y compris le taux de change effectif réel et les parts du marché mondial. Installer l'observatoire de la compétitivité.	AFD-France; GTZ; Banque Mondiale; UEMOA-ONUDI; BOAD	11.9 M€

Commentaires:

-- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

- Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises (**AFD-France**)
- Suivi et évaluation du programme de renforcement de la compétitivité des entreprises du Sénégal (enquête, appui à la mise en place de l'observatoire de la compétitivité) (**AFD-France**)
- Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale)
- Programme mise à niveau (Uemoa-Onudi);
- L'observatoire de la compétitivité est en cours de création.

- **Projeté:**

- Amélioration de la compétitivité des entreprises au sein de l'UEMOA (*étude à lancer*) (**BOAD**).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<i>8. Assurer une application effective des règles de la concurrence</i>	Faire fonctionner effectivement les institutions de contrôle de la concurrence au niveau communautaire et national, en liaison avec les travaux en cours au sein de l'UEMOA concernant une politique de concurrence.	CE	118 M€

Commentaires:

-- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

. PIR 9e FED Afrique de l'ouest (118 M €) intégration économique et appui au commerce (**CE**)
(**CE**)

. La révision de la loi 94-63 du 22 août 1994 relative à la concurrence et au contentieux économique, en vue de son adaptation à la directive communautaire sur la concurrence. Les attributions de la Commission Nationale de la Concurrence. Comprennent dorénavant le suivre de la bonne application du code antidumping de l'UEMOA. Le renforcement des capacités des animateurs du dispositif de la commission nationale de la concurrence est envisagé.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
9. <i>Encourager l'investissement</i>	Améliorer le Guide des Investissements qui présente le climat d'investissement du pays et les formalités requises et fournir les informations dans la langue des investisseurs.	Banque Mondiale; CE ; BOAD; Canada	110 M€

Commentaires:

-- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

- L'APIX a élaboré une brochure qui présente le climat des investissements et les formalités administratives à accomplir. Ce document est disponible en Anglais et en Français;
- Programme de Promotion de l'investissement privé (**Banque Mondiale**);
- Facilité « tous-ACP » PROINVEST (110 M €) (**CE**);
- Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA) (Canada);
- Financement et promotion des PME (*étude en cours d'examen*) (**BOAD**).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
10. <i>Diminuer les coûts financiers des affaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les instruments, tels une centrale de risques, une centrale des incidents de paiements et une centrale des bilans, avec pour objectif d'accroître la transparence en matière de santé financière et de risques des entreprises, et les mettre effectivement à la disposition des entreprises et du public. • Améliorer davantage le système de compensation des chèques 	AFD-France; KFW	

Commentaires:

-- **Déjà effectifs:**

- Ces objectifs ont été réalisés dans le cadre du programme de travail de la BCEAO.

- **En cours:**

- Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises -volet financier (**AFD-France**);

- Approfondissement secteur financier: nouveaux produits investissements PME-2005 (AFD-France);

- Améliorer l'accès des PME/PMI aux (micro) crédits à moyen terme (KFW).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p><i>11. Améliorer l'environnement administratif pour es entreprises</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parachever le diagnostic qui devra guider le processus de simplification administrative (voir le rapport du FIAS 2002 pour des recommandations détaillées). • Veiller à la mise en œuvre des recommandations issues du rapport FIAS • Mettre en place une organisation permettant de concevoir et exécuter de façon efficace ce processus (voir le rapport FIAS 2002 pour la meilleure pratique internationale dans ce domaine) • Mettre en place des indicateurs de performances et des critères d'évaluation pour toutes les agences et administrations concernées par les formalités et procédures (y compris l'APIX). • Adopter une loi d'orientation sur l'investissement qui définit la doctrine en matière de relation investisseur / administration publique et qui arrête des délais légaux de traitement des saisines de l'administration 	<p>Banque Mondiale;</p> <p>CE</p>	<p>110 M€</p>

Commentaires:

-- Déjà effectifs:

. Réalisé: Le parachèvement du diagnostic a donné lieu à un plan d'action (Plan d'action FIAS);

. L'APIX dispose d'indicateurs de performance qui figurent dans son Business Plan.

S'agissant des autres Agences et Administrations concernées par les procédures administratives, la loi sur la modernisation des procédures administratives, introduite dans le circuit d'approbation, fixe des délais légaux de traitement des saisines.

-- En cours:

. En cours de réalisation dans le cadre du CPI. Sur les 35 mesures du plan d'action sur les barrières administratives, 14 ont été entièrement réalisées et 21 sont en cours de réalisation (dont 8 projets de texte transmis au Secrétariat Général du Gouvernement, 10 études engagées)

. En cours de finalisation dans le cadre du CPI. Les observations des différents ministères ont été prises en compte dans le texte qui sera examiné en mars 2004 par le Conseil des Ministres.

- Projeté:

. Le projet de loi d'orientation prévoit la création d'une instance d'évaluation des procédures administratives chargée de faire des propositions de simplification de ces procédures. La mise en œuvre de cette mesure interviendra après adoption de la loi.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
12. <i>Faciliter l'accès à la terre</i>	Mettre en place un dispositif institutionnel de production de parcelles aménagées à usage industriel, artisanal et touristique : créer et ou renforcer les sociétés d'aménagement industrielles, artisanales et touristiques	AFD-France; GERME(BIT)	

Commentaires:

- Déjà effectif et/ou En cours:

- . PARCES: Volet zone industrielle-Diamniadio, Volet délocalisation des entreprises de Dakar (AFD-France).
- . Une Agence de Promotion des Sites Industriels (APROSI) créée.
- . 8 villages artisanaux en cours de création, un site artisanal prévu à Diamniadio.

- Projetés:

- . La gestion des sites touristiques est à l'étude au niveau du Ministère du Tourisme.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p><i>13. Renforcer la concurrence dans le secteur des services d'infrastructure</i></p>	<p><u>Electricité</u> Choisir un schéma institutionnel adéquat pour la Senelec, dans le cadre du partenariat public-privé</p>	<p>Canada BAD</p>	<p>10 M\$ can</p>
	<p><u>Hydrocarbures</u> Augmenter la concurrence dans le secteur pétrolier de façon à attirer de nouveaux investissements, en particulier pour le stockage des produits pétroliers (appliquer les textes législatifs et réglementaires issus de la réforme de 1998).. Appuyer les initiatives de PETROSEN dans ce domaine.</p>		
	<p><u>Télécommunications</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Initier des discussions préliminaires avec le concessionnaire pour terminer avant terme la période d'exclusivité • Etablir un cadre réglementaire solide et opérationnel en renforçant l'agence de régulation nouvellement créée (ART) : <ul style="list-style-type: none"> - adopter les décrets d'application du code des télécommunications à caractère réglementaire - adopter les décrets d'application du code des télécommunications à caractère technique • Préparer rapidement et mettre en œuvre une stratégie nationale TIC 	<p>Banque Mondiale; USAID Canada</p>	<p>10 M\$ can</p>
	<p><u>Eau</u> Ajuster le niveau des tarifs et leurs structures de façon à assurer une répartition plus équitable des charges entre les différentes catégories de consommateurs</p> <p><u>Transport Aérien</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter les investissements dans les équipements de stockage réfrigéré à l'aéroport de Dakar. • Mettre en œuvre le projet de réglementation et de législation destiné à restructurer la régie de l'aviation civile et adopter un nouveau code de l'aviation. • Achever le plus rapidement possible la mise 	<p>AFD-France Banque Mondiale; CE Banque Mondiale</p>	<p>6 M€ 82 M€</p>

	<p>en œuvre de la politique du « ciel ouvert »</p> <p><u>Transport Maritime</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher systématiquement des partenaires privés pour l'investissement et la gestion des infrastructures portuaires. • Négocier avec les syndicats une révision à la baisse des coûts très élevés des contrats qui gonflent les coûts portuaires. <p><u>Chemins de fer</u></p> <p>Poursuivre la privatisation des chemins de fer en mettant l'accent sur la mobilisation du capital nécessaire à une réhabilitation de l'infrastructure.</p> <p><u>Routes</u></p> <p>I. Finaliser la banque de données d'infrastructures routières de façon à permettre l'exécution d'un programme d'entretien routier efficace</p> <p>II. Adapter la politique de développement routier à la localisation des sites de production (y compris le tourisme)</p> <p>III. Renforcer et améliorer les liaisons routières avec les pays voisins</p>	<p>AFD-France</p> <p>Banque Mondiale; AFD-France; BEI; BOAD</p> <p>Banque Mondiale;</p> <p>CE</p>	<p>70 M€ 82 M€</p>
--	---	--	--------------------------------------

Commentaires:

- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

Électricité:

- Appui au mécanisme de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD
- Contribution du Canada Projet infrastructure BAD (**10 millions\$ can**) (**Canada**)

NB: Le gouvernement u Sénégal retient l'option de concession pour les activités de la nouvelle SENELEC dont la majorité des actions sera détenue par un Partenaire stratégique.

Hydrocarbures:

La réforme a pris forme. Plusieurs sociétés d'import, de distribution et de transport d'hydrocarbures sont agréés et fonctionnent.

S'agissant du stockage, une étude commanditée par PETROSEN montre que les capacités existantes par rapport aux besoins nationaux sont excédentaires pour les produits blancs et déficitaires pour le gaz butane.

Télécommunication:

- Projet de Promotion de l'investissement privé (**Banque Mondiale**);
- Programme d'appui à la réforme du secteur des Télécoms (Digital Freedom Initiative) (**USAID**);
- Connectivité Afrique (Canada)
- TIC Canada (**10 millions\$ can**) (**Canada**)

Mesures d'accompagnement:

- Le monopole de la Sonatel a pris fin en juillet 2004.
- Certains décrets et décisions ont déjà été publiés , d'autres sont dans le circuit d'approbation

- Une nouvelle Direction des NTIC vient d'être créée avec comme mission prioritaire l'élaboration rapide de cette stratégie.

Eau:

- SONES- eau rurale (prêt 6 millions euros) (AFD- France)
- Mesures d'accompagnement: le décret n° 2002-1147 du 27 novembre 2002 a été pris pour ajuster le niveau des tarifs et leurs structures.

Transport aérien:

- Un nouveau code de l'Aviation a été adopté.
- la gare de fret a été réalisée dans le cadre du PPEA (banque Mondiale);
- PST II (Banque Mondiale);
- PIR 9^{ème} FED Afrique de l'Ouest (82 M€) ("Transports") (CE).

Transport Maritime:

- Le PAD a lancé un emprunt obligataire pour réaliser ses projets d'infrastructures
- PST II (Banque Mondiale)
- Mise à niveau des infrastructures et des services marchands (AFD-France).

Chemins de fer:

- Le volet international est privatisé avec la création de la société Trans-rail.
- PST II (Banque Mondiale)
- **PAMU (Banque Mondiale)**
- Mise à niveau des infrastructures et des services marchands (AFD-France)
- Financement réhabilitation chemins de fer (BEI).

Routes:

- L'entretien et la réhabilitation d'infrastructures de transport (Equipement) ainsi que la finalisation de la stratégie de transport rural (Equipement) sont en cours (dans le cadre du PST II).
- PST II (Banque Mondiale, CE)
- PIN 9^{ème} FED_ volet transports routiers (70 M €) (CE)
- PIR 9e FED Afrique de l'ouest(82 M €) (« transports»)(CE)
- PAMU (Banque Mondiale)

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
14. <i>Améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en œuvre effective de la rémunération à la pièce dans tous les secteurs • Produire et diffuser des statistiques sur le marché de l'emploi adéquates 	GTZ; BIT	

Commentaires:

- **En cours:**

- Pour le textile et les NTIC, des projets de textes sont à l'étude par le Ministère de l'emploi et les partenaires sociaux;
- La mise en place de l'observatoire National de l'emploi et des qualifications professionnelles est prévu pour décembre 2004. Un atelier de planification est prévu dans ce sens en mai 2004 et les négociations se poursuivent avec les bailleurs;
- Améliorer l'offre de la formation professionnelle, apprentissage (**GTZ**);
- Programme Régional GERME (BIT).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
15. <i>Améliorer la compétence de la main d'œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les réformes du secteur de l'éducation en encourageant l'offre de programmes de formation professionnelle par des institutions privées • Impliquer les industriels dans la conception et l'exécution des programmes. 	Banque Mondiale; AFD-France ; BIT	10 M€

Commentaires:

- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

- PDEF (Banque Mondiale)

- PAES (Banque Mondiale)

- **Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises : volet formation professionnelle (10 millions d'euros) (AFD-France)**

- Programme Régional GERME (BIT).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Calendrier
16. <i>Améliorer les services judiciaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des tribunaux de commerce (voir les dates butoir pour cette mesure) et renforcer les procédures d'arbitrage • Former les juges et les auxiliaires de justice (définir des objectifs en terme de nombres de juges participant aux formations offertes par l'OHADA) et veiller à la mise en œuvre effective de la réglementation OHADA • Adopter des techniques de gestion informatisée pour moderniser la gestion des procès • Déterminer des objectifs de réduction des retards dans le traitement des dossiers • Accroître la transparence des jugements et assurer l'accessibilité de la jurisprudence. 	CE	35 M€

Commentaires:

- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

- En cours avec la Chambre d'Arbitrage de Dakar et la mise en place des maisons de justice;
- Recherche de financement pour la réalisation des programmes de formation continue;
- Test en cours avec la « Chaîne pénale », lancement étude Schéma Directeur Informatique;
- En cours d'évaluation dans le cadre du Programme.
- **PIN 9ème FED(35 M€) (« Bonne gouvernance ») (CE).**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
17. Améliorer l'efficacité de la gestion des procédures douanières	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les procédures actuelles des douanes en vue de les simplifier et d'assurer leur respect ainsi que la mise en place d'audit. • Documenter les résultats des audits. • Renforcer les techniques de gestion de risques modernes dans les domaines du contrôle pré embarquement et du contrôle <i>a posteriori</i> des déclarations. • Mettre en application les procédures de facilitation des échanges nouvellement élaborées pour les importations et les exportations. • Examiner la faisabilité de permettre de façon sélective un dédouanement au domicile des importateurs tout en fournissant des assurances contre les fraudes douanières. 	Banque Mondiale	

Commentaires:

- **Déjà effectifs** et/ou **En cours**:

- En cours dans le cadre du projet de promotion du secteur privé(volet facilitation du commerce); une direction de l'audit est en cours de création au sein de la DGD;
- Fait (un nouveau système de gestion de risque et l'usage de l'imagerie par rayons X ont été intégrés au PVI);
- En cours (La Douane a pris des initiatives pour alléger les procédures (déploiement de Gainde 2000, bon à lever automatique, imagerie à rayon X);
- En cours (La procédure de visite à domicile est appliquée au niveau des bureaux ; des procédures simplifiées sont aussi appliquées pour certaines entreprises).
- **PSAC : Programme sectoriel Ajustement Crédit (Banque Mondiale).**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p>18. <i>Améliorer les procédures d'évaluation en douane</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre à l'inspection pré embarquement tous les envois de marchandises éligibles • Maintenir, moderniser et mettre à jour la banque de données des valeurs au bureau du renseignement et de la documentation qui soit accessible au personnel des douanes responsable de déterminer et de contrôler la valeur • Reprendre les séances de réconciliation des données de calcul de la valeur pré embarquement avec celles utilisées pour le calcul des droits et taxes d'importation. <p>En vue d'une mise en oeuvre correcte de la valeur transactionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • systématiser la formation continue de la valeur dans les écoles de formation (pour les cadres A et B) ; • organiser une formation itinérante, en particulier dans les régions, pour les cadres C et D ; • mettre à la disposition des agents formés , des manuels et documents de travail sur la valeur. 	<p>Banque Mondiale;</p> <p>CE</p> <p>JITAP;</p> <p>Coopération Française.</p>	

Commentaires:

- Déjà effectifs:

- Tous les produits soumis au PVI sont obligatoirement, sous peine de sanctions, inspectés avant embarquement;
- Cette mesure est prise en compte par les fonctionnalités de Gainde 2000 ; la banque des données est régulièrement mise à jour;
- Les séances de réconciliation n'ont jamais été abandonnées;
- Tous les agents des hiérarchies A et B ont été formés à l'Accord sur l'évaluation en douane ; des moyens sont nécessaires pour l'étendre aux structures extérieures;
- Cette formation est programmée;
- Des notes sur l'application de la valeur OMC ont été diffusées aux agents.

- En cours:

- **Projet d'Investissement privé (Banque Mondiale)**
- **Programme PARI (CE)**
- **JITAP**
- **Coopération Française.**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p><i>19. Améliorer la gestion des importations hors taxes dans les régimes économiques destinés à aider les exportateurs, en liaison avec les travaux en cours au sein de l'UEMOA concernant les réglementations des zones franches</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les nouvelles technologies d'information (GAINDE 2000) de façon à effectuer un suivi plus étroit des importations et exportations des entreprises bénéficiant d'importations d'intrants hors taxes ; imposer des pénalités avec intérêt aux entreprises en cas d'infraction • Définir des critères objectivement vérifiables d'octroi de régimes économiques et transférer le pouvoir d'octroyer des régimes particuliers du Ministre des Finances au directeur général des Douanes de façon à faciliter l'octroi de ces régimes économiques à des compagnies véritablement orientées vers l'exportation • Instituer une échéance obligatoire pour honorer les demandes de détaxes permettant aux contribuables d'obtenir es gains lorsque la date butoir n'a pas été satisfaite, et utiliser des chèques endossables sur le Trésor pour rembourser les détaxes aux exportateurs • Mettre en application un décret qui met fin à l'octroi de nouvelles permissions pour les ZFID et les Points Francs et encourager les exportateurs à utiliser un des autres mécanismes incitatifs (p.ex. EFE, drawback,..) • Assurer la compatibilité régionale de ces réformes. 	<p>Banque Mondiale;</p> <p>CE</p>	

Commentaires:

- Déjà effectifs:

- Le suivi des comptes économiques douaniers est fait par GAINDE ; dans le cadre du déploiement de Gainde 2000,
- Un projet de réforme des régimes économiques a été élaboré, en relation avec le privé. il prend en compte le besoin de transfert de l'octroi de certains régimes du Ministre des Finances au Directeur général des Douanes
- L'instruction et le traitement des détaxes notamment en matière de TVA est de la compétence de la Direction générale des Impôts.
- **Projet d'Investissement privé (Banque Mondiale)**
- **Programme PARI (CE).**

- En cours:

- Décret mettant fin à l'octroi de nouvelles permissions pour les ZFID.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
20. Appuyer le secteur des exportations	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une stratégie bien formulée pour la promotion des exportations, • Consolider les fonctions des organisations actuelles de promotion des exportations sous un seul nouveau Office de Promotion des Exportations (OPE) dont le conseil d'administration sera majoritairement constitué de représentants du secteur privé • Redéfinir le mandat de la Direction du Commerce Extérieur au Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises dans le contexte des réformes proposées et la renforcer dans ce cadre. 	JITAP; Canada; Banque Mondiale; CE; USAID AFD-France	8 M\$ can

Commentaires:

-Déjà effectifs:

- l'ASEPEX est créée par décret n° 2005-108 du 15 février 2005, ce décret crée le FOPROMEX;
- JITAP (OMC, CNUCED,CCI);
- **PACCIA (8 millions\$ can) (Canada);**
- Programme de Promotion de l'investissement privé (**Banque Mondiale**);
- **PPEA(Banque Mondiale);**
- PIN 9^{ème} FED volet commerce (**CE**);
- Appui au secteur des exportations, mise en œuvre STRADDEX (**USAID**);
- Programme de renforcement de la compétitivité des entreprise sénégalaises (**AFD-France**).

- En cours:

- Un Projet de lettre de Politique sectorielle du commerce est en cours de préparation. Elle prend en compte les mesures de la Stradex et du Cadre Intégré;

- Projetés:

- La restructuration de la Direction du Commerce Extérieur est envisagée dans le cadre du projet de décret réorganisant le Ministère du Commerce;

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p>21. Assurer un développement viable du secteur de la pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une Commission Spéciale pour donner visibilité, crédibilité, urgence et cohérence à un programme de réforme de la pêche et assurer que ce programme soit appliqué et mis en œuvre par toutes les parties concernées. Cette Commission, dotée de l'autorité nécessaire, sera chargée de lancer et de piloter un programme de restructuration de la pêche pour une période limitée (6 à 9 mois). La Commission Spéciale pourrait développer une stratégie de financement et de communication. • Le nouveau dispositif de la pêche à mettre en place, à l'issue des travaux de la Commission Spéciale, devra permettre de prendre en charge convenablement les trois fonctions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ la fonction de gestion des pêches incluant l'aménagement ainsi que la réglementation ; ○ la fonction de surveillance, de contrôle et de suivi des pêches ; ○ la fonction de développement relative aux actions de promotion des produits de la pêche, aux études de marchés, à la préparation et à l'exécution des programmes et projets <p>La Commission Spéciale précisera la nature des structures et des organes à mettre à place à cet égard.</p>	<p>CE; AFD-France; AECI; France; Japon</p>	<p>0.160 M€</p>

Commentaires:

- Déjà effectifs et ou En cours:

- Le décret 2004 -911 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission spéciale de restructuration du secteur des pêches est pris depuis le 13 juillet 2004 et la Commission a démarré ses travaux.

- « actions ciblées » Accord pêche UE-Sénégal

- Projet PapaSud, (pêche artisanale) (CE, AFD-France)

- Appui à l'informatisation du CRODT (160.000 euros) (AECI)

- Gestion durable et paritaire du secteur de la pêche (France)

- **Projet (évaluation et gestion des ressources halieutiques de la République du Sénégal) (Japon).**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
22. <i>Accompagner la restructuration du secteur de la pêche</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un programme de sensibilisation et de promotion de nouveaux produits halieutiques. • Mettre en place un programme de renforcement des capacités des acteurs privés de la pêche . • Mettre en place programme sectoriel, appuyé par les bailleurs de fonds. 	Espagne; CE_AFD-France; France; FAO/BAD; CE; AECI	 45 M€ 1 M€

Commentaires:

- Déjà effectifs et ou **En cours:**

- Programme de chaîne de froid (2000-2004) (Espagne);
- Projet PapaSud (CE, AFD-France);
- Gestion durable et paritaire du secteur de la pêche (France);
- Programme « tous ACP » de 45 M € visant à l'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche (CE);
- Construction de 5 usines frigorifiques polyvalentes
- Implantation d'une chaîne de froid.
- Réhabilitation du marché de Saint-Louis (marché aux poissons) (1 millions d'euros)
- FUNDESO Centre de Formation pour la pêche artisanale.(AECI).
- Un programme de développement intégré de la pêche et de l'aquaculture est en cours de d'élaboration. Ce programme comprend entres autres un volet communication et un volet renforcement des capacités des acteurs du secteur.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
23. Réduire la flotte de pêche industrielle et artisanale	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire un gel des licences de pêche industrielle et de l'expansion de la pêche artisanale pour l'exploitation des ressources démersales côtières • Mettre en oeuvre un programme d'audit de la flotte de pêche industrielle • Prendre des mesures comprenant un schéma de rachat de navires en vue de réduire les capacités de pêche. • Introduire un programme de reconversion des pêcheurs au niveau de la pêche artisanale . Ce programme devra aider les pêcheurs réduits au chômage à trouver un nouvel emploi (formation professionnelle, éducation et programmes de micro crédit dans les régions côtières). 	Coop. France; France; FAO/BAD	

Commentaires:

Le programme de restructuration prend en considération toutes les mesures énoncées dans le cadre Intégré.

En cours:

- Audit flotte industrielle (Coop. France);
- Recensement flotte artisanale (France).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
24. <i>Rationaliser le secteur de la transformation des produits halieutiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter l'appui du secteur public à la continuation des opérations des entreprises de transformation du poisson non viable; • Ajuster les capacités de transformation industrielle par rapport à la ressource. 	CE ONUDI	45 M€

Commentaires:

NB: Le programme de restructuration prend en considération toutes les mesures énoncées par le Cadre Intégré .

- **Déjà effectifs** et ou **En cours:**

- Programme « tous ACP » de 45 M € visant à l'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche (CE);

- **Création d'Entreprises de Référence des femmes transformatrices des produits de la pêche (ONUDI).**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
25. <i>Promouvoir l'aquaculture</i>	Promouvoir l'aquaculture comme palliatif au déclin des ressources halieutiques marines	TCP/FAO	

Commentaires:

- La FAO a accepté la mise en œuvre d'un TCP sur l'aquaculture. Ce TCP a démarré et les résultats seront disponibles à la fin du mois d'avril 2004.
- Un plan directeur de la pêche continentale et de l'aquaculture sera ensuite élaboré et mis en place.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
26. Renforcer l'institution publique existante assurant l'assistance au secteur de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le Ministère de la Pêche de façon à le rendre capable d'assumer avec efficacité ses nouvelles fonctions. 	France	

Commentaires:

- Un nouvel organigramme est en cours d'application.
- Gestion durable et paritaire du secteur de la pêche (France).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p><i>27. Appuyer l'orientation à l'exportation du secteur agricole</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer des mesures de réforme agraire et de gestion intérieure des eaux et des terres soigneusement élaborées, pour permettre aux producteurs d'accéder aux terres, tout en dégageant des avantages pour les collectivités rurales, et aux facilités d'irrigation • Veiller à ce que les progrès accomplis par le PPEA en matière de promotion et de diversification des produits et des marchés d'exportation se poursuivent et s'intensifient davantage en facilitant la transformation de l'unité d'exécution du projet en fondation autonome à but non lucratif ou en fonds fiduciaire • Fournir une aide systématique aux exportateurs de produits agricoles et agro-alimentaires pour améliorer régulièrement la qualité de la production et promouvoir le respect des normes sanitaires, phytosanitaires et autres exigées par les marchés d'exportation • Améliorer l'infrastructure d'appui des exportations agricoles (entreposage frigorifique, équipement de manutention et transport aérien et maritime). • Favoriser l'accroissement de la production et de la distribution locales de l'oignon, du maïs, de l'ail, de la pomme de terre, du mil, du poulet, du lait et de la banane pour, d'une part, favoriser davantage leur substitution aux importations des produits susvisés, , accroître les possibilités de développer les potentialités, à MT, pour les exportations régionales. • Promouvoir le développement des exportations d'arachides de bouche et des produits dérivés (beurre, lait, pâte, etc.) en achevant le programme de l'arachide de bouche ; en s'attaquant aux problèmes qui freinent la disponibilité de semences de meilleure qualité ; en aidant les 	<p>Banque Mondiale;</p> <p>AECI;</p> <p>SCAC Coopération française;</p> <p>Canada;</p> <p>Bureau d'appui à la Coopération sénégalosuisse;</p> <p>Banque Mondiale/État du Sénégal;</p> <p>Banque Mondiale/FIDA/BAD/Fonds OPEP;</p> <p>CE</p> <p>PACD</p> <p>USAID</p> <p>Belgique</p> <p>BAD</p> <p>Italie</p>	<p>9.144 M€ 10 M€</p> <p>29 M€</p>

	paysans à satisfaire aux normes internationales ; et en poursuivant la privatisation de la SONACOS ou au minimum en introduisant des politiques de prix basées sur le marché pour le secteur.		
--	---	--	--

Commentaires:

Actions entreprises par l'Etat:

- Un projet de LOASP adopté en Conseil des Ministres, le 29 janvier 2004, prévoit en son article 24, des dispositions relatives au développement des filières agricoles d'exportation . Une réforme foncière annoncée dans la LOASP dans un délai de 2 ans (art. 23)
- Un Projet de Développement des marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS) en cours de préparation par la BM (3 volets : appui aux producteurs-exportateurs, équipement des marchés hebdomadaires, développement de la base productive.
- La LOASP art 24 encourage la diversification de la production, et le développement des filières d'exportation;
- La LOASP art 24 encourage la diversification de la production. Le processus de privatisation de la Sonacos est en cours.

- Déjà effectifs et ou En cours:

- PPEA (Appui au,développement des exportations horticoles) (**Banque Mondiale**).
- Programme pour l'amélioration du contrôle de qualité et de productivité agricole (9.144.000 euros)
- Programme « AGROPOLE » Centre Agricole à saint-Louis (10 millions d'euros) (**AECI**)
- Promotion d'une agriculture compétitive et durable au Sénégal (**SCAC Coopération française**)
- Projet d'Appui aux Opérateurs de l'Agro-alimentaire (PAOA) (**Canada**)
- Programme d'appui au renforcement des capacités des acteurs du monde rural au Sénégal mis en œuvre **par le Bureau d'appui à la Coopération Sénégalo-suisse**
- PSAOP (Appui aux organisations paysannes, renforcement institutionnel) (jusqu'en 2006) (**Banque Mondiale, Etat du Sénégal**)
- PNIR (Mise en place d'infrastructures de base dans les communautés rurales) (**Banque Mondiale, FIDA, BAD, Fonds OPEP**) (à partir de 2002);
- Appui au CNIA (Appuyer le développement de la production arachidière et des produits dérivés) (2002-2007) (**CE**);
- Programme « tous ACP » Horticulture :pesticides PIP: 29 M € (**CE**);
- Appui à l'entreprenariat forestier de la région de Kolda (PAEFK) (**Canada**)
- PACD (France)
- Programme d'appui à la transformation du sésame, de la noix de et de la banane (**USAID**)
- PPMH Appui aux PME horticoles (Crédit, hausse rendement) (2002-2004) (**Belgique**)
- PMIA (Equiper les PME agricoles et horticoles en matériel) (jusqu'en 2003) (**BAD**)
- Programme de promotion de la production de gomme arabique (**Italie**).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
28. <i>Promouvoir le financement des filières agricoles d'exportation</i>	Créer un fonds de garantie, un fonds d'investissement et un crédit de campagne destinés aux filières agricoles d'exportation.		

Commentaires:

Aucun commentaire.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
29. <i>Organiser l'appui institutionnel aux exportateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des modules de formation en entrepreneurship ; • Permettre que des experts appuient techniquement les PME exportatrices (fonds à frais partagés) ; • Renforcer les moyens logistiques des organisations professionnelles ; • Ériger les associations professionnelles fortes et des cadres de concertation crédibles. 	France	

Commentaires:

- La LAOSP envisage le renforcement des capacités des exportateurs.
- PACD (France)

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
30. Moderniser le marketing des produits	<ul style="list-style-type: none"> • faire de vraies études de marché et participer de façon professionnelle aux foires et salons ; • élaborer un système d'information sur les marchés d'exportation ; • organiser des semaines de promotion ; • réaliser des supports de marketing ; • abandonner la méthode de vente en consignation et mettre en place des antennes commerciales à l'étranger ; • aider à la création d'une association des exportateurs de produits agricoles et agro-alimentaires qui pourra jouer un rôle majeur dans la promotion des exportations. 	CE Banque Mondiale USAID	

Commentaires:

Actions gouvernementales:

- Un Projet de Développement des marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS) en cours de préparation par la BM (3 volets : appui aux producteurs-exportateurs, équipement des marchés hebdomadaires, développement de la base productive)
- Une Agence de Promotion est créée par décret 2005-108 du 15 février 2005.

- Déjà effectifs et ou **En cours:**

- Le PRDCC financé par le 9^{ème} FED va appuier le démarrage des activités de l'ASEPEX (**CE**);
- PDMAS(**Banque Mondiale**);
- PPES financé par l'**USAID**.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p>31. <i>Faciliter l'accès des transformateurs de produits agricoles à une technologie adaptée aussi bien pour l'emballage que pour le matériel de transformation (rouleurs à farine, matériel de décorticage et de tri de l'arachide de bouche)</i></p>	<p>1.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la fabrication au Sénégal de ces matériels ; • Initier une coopération avec d'autres pays en matière de promotion de technologie appropriée (par exemple l'Inde) 	<p>Canada ONUDI</p>	

Commentaires:

- Déjà effectifs:

- . PAOA-volet ITA (**Canada**)
- . Projet séchoirs hybrides (**ONUDI**).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
32. <i>Améliorer l'environnement fiscal et juridique des entreprises agricoles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • établir une politique de flexibilité des salaires (le SMIG constituant une lourde contrainte); • permettre aux entreprises de bénéficier pleinement des avantages du code des investissements. <p>2.</p>		

Commentaires:

Pas de commentaires.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
33. <i>Faciliter aux exportateurs l'accès aux bâtiments industriels locaux</i>	Permettre aux PME de transformation agricole de disposer de locaux dans les domaines et parcs industriels		

Commentaires:

Pas de commentaires.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
34. <i>Créer un Conseil national du tourisme</i>	Créer un Conseil national du Tourisme qui regrouperait le secteur privé et l'administration, avec des prérogatives clairement définies. Ce conseil présidé par le Ministre du Tourisme aura la charge de définir, de mettre en application et de suivre la stratégie et le plan d'action pour le secteur. Ce sera là un cadre de concertation permanent.		

Commentaires:

Actions gouvernementales:

- Le Conseil supérieur du Tourisme a été créé par Décret en 2003.
- Une Lettre de Politique Sectorielle du Tourisme préparée par le Ministère du Tourisme, en relation avec les professionnels est en attente de signature par le Ministre du Tourisme et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
35. <i>Renforcer les capacités institutionnelles du secteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les moyens institutionnels et humains de l'Administration nationale du Tourisme, sur la base d'une réévaluation des missions dévolues à chaque structure avec possibilité de transfert interne de compétences. • Le Secteur touristique nécessite un appui, notamment dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ contrôle de qualité et classement des hôtels ○ renforcement des capacités logistiques du ministère ○ encouragement de l'insertion des nationaux dans le secteur ○ sensibilisation des populations sur les aspects positifs du tourisme • Mettre en place un compte satellite du Tourisme (ce qui permettrait de suivre en permanence l'évolution des principaux paramètres touristiques). 	<p>OMT</p> <p>Banque Mondiale</p> <p>AECI</p>	

Commentaires:

Actions gouvernementales:

- Décret n° 2004-103 du 06 février 2004 portant organisation du Ministère du Tourisme.
- Le classement des hôtels est en cours dans la cadre de missions spéciales sur le terrain, sur la base des nouvelles dispositions arrêtées. Une Charte sénégalaise du Tourisme, engageant l'Etat et les professionnels, a été signée en mars 2003. La lutte contre les effets pervers du tourisme est en cours dans la cadre de campagnes
- Le renforcement du système de collecte statistique est engagé depuis mai 2002 en vue de son parachèvement pour un compte satellite.

- Déjà effectifs:

- Projet d'appui au développement du tourisme dans la région de Saint Louis (1,5 millions Euros) (OMT)
- Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale)
- **Amélioration Territoriale de la Langue de Barbarie (300. 500 euros) (AECI).**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
36. <i>Mettre en place « la Maison du Sénégal »</i>	Mettre sur pied de « la Maison du Sénégal » qui aura pour vocation d'assurer la promotion de la destination Sénégal et dont les ressources proviendraient essentiellement de la taxe touristique et d'autres sources de financement que sont les Bailleurs de Fonds, et éventuellement des Conseils Régionaux. Dans son fonctionnement, la voix du privé sera prépondérante et le président viendra du privé.	Banque Mondiale CE	

Commentaires:

- Déjà effectifs:

. Une Agence de Promotion Touristique est créée en 2004 Cette Agence sera gérée de manière paritaire par l'Etat et le privé.

- En cours:

- Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale);
- Appui au programme de promotion de l'APITS (CE).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
37. <i>Faciliter l'accès des promoteurs touristiques à la terre</i>	Créer des Sociétés d'aménagement touristiques avec des antennes décentralisées, chargée de l'identification des sites touristiques, de leur aménagement et de leur mise à disposition des promoteurs touristiques en prenant soin de prendre en charge les points de vue des populations locales.	Banque Mondiale	

Commentaires:

En cours:

- Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale).

Projeté:

- Le gouvernement a retenu d'étendre les compétences de la SAPCO à l'échelle nationale. Elle sera chargée de l'aménagement des sites sur l'ensemble du territoire.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
38. <i>Elaborer une bonne politique marketing</i>	Elaborer une stratégie appropriée de commercialisation de la destination, dans le cadre de la future « Maison du Sénégal.	Banque Mondiale	

Commentaires:

- Déjà effectif:

Une Agence de Promotion Touristique est créée en 2004. Cette Agence sera gérée de manière paritaire par l'Etat et les professionnels du secteur.

- En cours:

- Projet de Promotion du secteur privé (**Banque Mondiale**);
- Projet d'appui au développement du tourisme dans la région de Saint Louis.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
39. Assurer la formation des cadres du secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de l'Ecole hôtelière par la mise en place d'un hôtel d'application et la création d'antennes régionales de formation. • Mieux contrôler les écoles et centres de formation touristique à caractère privé. 	Banque Mondiale	

Commentaires:

- Déjà effectif:

L'Etat a décidé de conserver à l'école hôtelière sa vocation d'école nationale.

- En cours:

Projet de Promotion du secteur privé (**Banque Mondiale**).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
40. <i>Elaborer un agenda culturel et sportif</i>	Elaborer un agenda culturel et sportif dont les principaux acteurs sont les ministères de la Culture, du Sport et du Tourisme, ainsi que les professionnels du secteur qui l'exploiteront comme produits touristiques sur les marchés émetteurs.	Banque Mondiale	

Commentaires:

- **En cours:**

- Le Ministère de la Culture travaille à l'élaboration d'un agenda culturel et sportif;
- Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale).

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
41. <i>Elaborer une politique sectorielle</i>	Elaborer, de manière participative, une politique sectorielle basée sur une meilleure intégration de la filière, la valorisation du coton produit localement et une meilleure maîtrise des coûts des facteurs.	BOAD	

Commentaires:

- **En cours:**

- L'étude sur le PARI a démarré depuis décembre 2003;
- Financement des investissements visant à augmenter la transformation sur place de la production de coton (**BOAD**).

- **Projeté:**

Le Ministère de l'Industrie a transmis une communication pour la tenue d'un Conseil Présidentiel (CP) sur « **la promotion du secteur textile au Sénégal** », document largement discuté avec tous les partenaires dont la FITES et la FENAPH.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
42. Amélioration de la compétitivité du secteur textile	Prendre les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • appuyer l’alphabétisation dans les entreprises, à la formation professionnelle et à l’apprentissage ; • adapter la législation sociale aux exigences du secteur (code du travail, convention collective) ; • améliorer le dispositif de contrôle des importations (produits de dumping, friperie : explorer toutes les possibilités offertes par les règles de l’OMC et les Accords spécifiques entre le Sénégal et l’Union Européenne concernant l’exportation des déchets) ; • améliorer les conditions d’exportation et d’importation des produits textiles réduire les frais de mise à fob, le fret, etc...) 		

Commentaires:

- Recommandations issues du Conseil Présidentiel:

- la Communication pour le Conseil Présidentiel (CP) recommande l’intégration de « l’Institut National de Coutures » et de l’Ecole des Arts dans le Centre de Promotion Textile
- le document du même CP recommande, entre autres, de porter la durée d’emploi temporaire pour la promotion de l’emploi pour les jeunes à 5 ans ;
- le document du même CP recommande l’instauration de valeurs de références applicables à l’importation des produits de la friperie ;
- recatégorisation du produit « tissu écru » en catégorie 1 du TEC/UEMOA .

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
44. Réformes institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Désengager l'Etat des Entreprises évoluant dans le secteur textile (SODEFITEX, SOTEXKA), en impliquant le Privé national dans le processus • Améliorer le cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé, par le biais du Centre de Promotion Textile 		

Commentaires:

- En cours:

La restructuration SOTEXKA en cours avec la création d'une société en joint – venture de INDOSEN ;

- Effectif:

Le C.A. du CPT est composé en majorité par le secteur privé et le dialogue avec le Gouvernement est permanent au sein du CPT qui n'est pas encore complètement opérationnel.

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
<p>45. <i>Accompagner la modernisation et le développement du secteur de l'artisanat</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le niveau des connaissances techniques, technologiques et de gestion des artisans, et prendre en compte tous les centres de formation artisanale. • Organiser la protection sociale des artisans : • Réactualiser le système expérimental de protection sociale mise en œuvre par la caisse de sécurité sociale et mettre en place un système de retraite adapté au secteur de l'artisanat (IPRES). • Mettre en place un fonds d'appui au secteur de l'artisanat : • Instaurer un partenariat entre les structures de recherche (Université) et les structures d'encadrement de l'artisanat pour une application efficace des résultats des recherches sur le secteur. • Mettre en place des unités artisanales pilotes dans des créneaux porteurs • Faciliter l'accès des artisans au financement par la mise en place des crédits adaptés aux réalités du secteur. • Assurer la promotion des produits et services de l'artisanat en se focalisant sur les corps de métiers porteurs, et en mettant en exergue la qualité, les normes et le design • Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme support de promotion du secteur artisanal. • Prendre en compte l'artisanat dans les structures et la mise en œuvre des actions de l'Office de promotion des exportations. 	<p>BOAD;</p> <p>Cofinancement CE-ONG EWA;</p> <p>AFD-France;</p> <p>BIT;</p> <p>ONUDI</p>	

Commentaires:

- En cours:

État du Sénégal:

- Amélioration du niveau des connaissances techniques: En cours d'exécution dans le cadre des projets BOAD-Artisanat, Coblenca et de la réhabilitation des centres de formation;
- Mise en place fonds d'appui au secteur: Contacts en vue de relancer le programme en cours;
- Mise en place des unités artisanales pilotes dans les créneaux porteurs: En cours de réalisation
- Accès au Financement: Action qui a connu un niveau d'exécution satisfaisant grâce aux SFD.
- Promotion des produits et services de l'artisanat: Recherche de financement en cours.
- Elaboration d'un programme d'appui à la promotion commerciale des produits. Portail des produits artisanaux du village artisanal de Thiès réalisé en attendant la suite au niveau des autres villages.
- Décret 2005 – 108 portant création, organisation et fonctionnement de l'ASEPEX est pris depuis le 15 février 2005.

Bailleurs:

- Projet de Développement de l'Artisanat (**BOAD**)
- PROM'ART et PRO'ACCESS (**cofinancement CE-ONG EWA**) formation d'artisans en marketing, techniques de vente, recherche de partenariat
- Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises : volet financier (**AFD-France**)

- Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises : volet service aux entreprises et à l'artisanat (**AFD-France**)
- **SIRA (BIT)**
- **PDER (ONUUDI).**

Objectifs	Actions Prioritaires	Agences responsables / Appui extérieur existant	Montants
46. Renforcer les capacités du secteur de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des structures d'appui (Direction artisanat, UNCM, chambres de métiers) et organisations professionnelles d'artisans • Renforcer les services techniques des chambres de métiers et de l'UNCM par des techniciens en ingénieries apportant assistance conseil aux artisans, aux Chambres de métiers, aux organisations professionnelles d'artisans. • Renforcer les capacités en ressources humaines des structures d'encadrement (Direction artisanat, UNCM, Chambres de métiers). 	ONUDI	

Commentaires:

Le renforcement des services techniques des chambres de métiers et de l'UNCM est en cours d'élaboration.

PAPE (ONUDI)
PAPES (ONUDI)

IV. CONCLUSION:

Au regard des initiatives entreprises par le Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Intégré, force est de constater que ce dernier est aujourd'hui bien enraciné dans les stratégies de développement de ce pays, en témoignent les initiatives entreprises par le Gouvernement allant dans le sens d'une meilleure harmonisation des politiques touchant au commerce.

A ce titre, il importe de souligner l'importance accordée à ce programme par les autorités sénégalaises qui en ont fait, depuis la validation du plan d'actions en Conseil des Ministres, le cadre d'orientation des politiques en faveur du commerce.

Par ailleurs, il est important de noter qu'une plus grande attention est accordée au Cadre Intégré par les bailleurs de fonds qui ont bien voulu accompagner cette importante initiative depuis son adoption.

Aussi, la prise en compte du Commerce dans le nouveau document de stratégie de réduction de la pauvreté comme une priorité devra permettre de mettre sur pied une stratégie cohérente de promotion des exportations et de gestion rationnelle du marché intérieur sénégalais, ainsi que divers programmes de renforcement des capacités.

Il s'agira, à cet égard:

- (i) de lever les contraintes qui se posent à l'offre des biens et services exportables,
- (ii) d'améliorer l'accès aux marchés,
- (iii) d'approfondir l'intégration régionale au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union Africaine,
- (iv) de mettre sur pied un dispositif d'appui aux exportateurs rationalisé et simplifié et
- (v) de contribuer au développement de la concurrence et à l'amélioration des circuits de distribution sur toute l'étendue du territoire.

Par conséquent, le Cadre Intégré devra permettre au Sénégal de réaliser ces objectifs en lui dotant des moyens nécessaires et en lui facilitant l'accès au financement pour une meilleure intégration dans le commerce international.